CANAL

N° 12 - juin 2000

LE BULLETIN COMMUNAL DE VERVIERS

Sommaire

Le lexique multilingue, pour une accueil personnalisé dans les commerces. p.3

Rencontre avec le dompteur du Pont-aux-Lions. Concours : serez-vous l'auteur de la photo gagnante ? p.4

Les clichés avant/après qui prouvent le changement. p.5

Un plan détaillé pour circuler intelligemment dans le centre-ville. p.6 et p.7

Ville, MET, TEC et Transitec unis dans l'effort pour faire aboutir les travaux. p.8

Les journées du patrimoine se jettent à l'eau. p.9

L'enseignement verviétois sous toutes ses coutures. Année scolaire 2000-2001. p.11

Dossier
SPECIAL TRAVAUX

19e Grand Jogging de Verviers
18 juin 2000 - 15 heures

Chers amis Verviétoises et Verviétois,

Les travaux de réhabilitation du centre de Verviers s'achèvent. Ainsi, en moins de six ans est-on passé du stade des premières études à la finalisation de l'ensemble des chantiers programmés : en matière de travaux publics, et quoique sans doute les choses ne vont jamais assez vite, c'est un succès !

Certes, cela a demandé beaucoup d'efforts et de patience. Mais Verviers avait absolument besoin de ce renouveau fondamental. Et l'entreprise était d'autant plus difficile qu'elle touchait le cœur même de notre ville.

Aujourd'hui, ce cœur s'offre un nouveau rythme; une nouvelle jeunesse qui ne demande qu'à rayonner sur l'ensemble d'une commune devenue plus belle, plus moderne et plus accueillante. Un outil nouveau, accueillant, convivial est désormais à VOTRE disposition… à VOUS de l'utiliser, de le faire fonctionner; à VOUS d'en tirer parti : c'est pour VOUS que nous l'avons réalisé. Apprenez à mieux connaître VOTRE nouvelle ville; apprivoisez-la en changeant VOS habitudes et redécouvrez le plaisir de flâner en piéton dans un hypercentre transfiguré; invitez-y vos amis, vos connaissances; vous avez maintenant une belle ville à leur montrer : VOTRE ville. Et pourquoi ne pas commencer dès le 24 juin, en étant des nôtres à l'inauguration de ce nouveau centre-ville ? Car franchement, qui pourrait contester que VOTRE ville est aujourd'hui bien plus belle, bien plus accueillante, bien plus agréable ! S'il fallait certes souffrir pour y parvenir, nous allons maintenant tous ensemble jouir d'un environnement d'une exceptionnelle qualité… qu'il incombera à tous de maintenir propre, fleuri, sécurisé, avenant… Mais cela est un autre problème et nous y travaillerons ensemble.

Votre bourgmestre,
Jean-Marie Raxhon

Editeur responsable : Echevin de l'Information Ville de Verviers : Marc Elsen

19e Jogging de Verviers

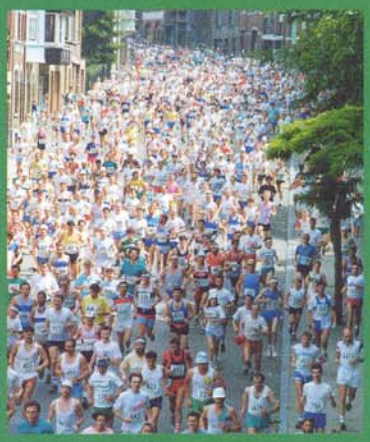

Date et lieu : dimanche 18 juin 2000 à 15h. au Stade de Bielmont.

L'épreuve : 13,6 km de parcours urbain et champêtre sous les acclamations enthousiastes d'un public nombreux. Dans le top 10 des plus grandes courses de masse en Belgique, cet événement sportif verviétois n°1 accueille plus de 2.000 participants chaque année.

PAF : 150 francs (3,72 EUR) en préinscription;
200 francs (4,96 EUR) sur place.

Le jogging des jeunes au centre-ville

Samedi 17 juin 2000 à partir de 19h30, courses réservées aux enfants de 8 à 12 ans des écoles primaires de l'arrondissement de Verviers. Près de 1.000 enfants sont attendus. Inscription obligatoire via les établissements scolaires.

Renseignements : Service des Sports de la Ville de Verviers, place du Marché, 41 - 4800 Verviers. Tél.: 087/325.261.

Mise en *place* de la "carte - quota"

Rappelons aux utilisateurs du parc à conteneurs que, depuis le 1er avril 2000, INTRADEL impose l'utilisation de la "carte - quota" pour déposer encombrants, déchets verts et inertes dans les parcs à conteneurs de sa zone. Munis de cette carte, les particuliers pourront déverser au maximum 3m³ d'encombrants, 3m³ d'inertes et 13m³ de déchets verts par année civile.

Cette carte est à retirer au parc de votre commune uniquement, donc quai de la Vesdre pour les Verviétois.

Renseignements :
Parc à conteneurs de Verviers, quai de la Vesdre
Tél. : 087/350.968.

Ça *bouge* au PCDN !

Dès l'approbation de l'étude du Plan Communal de Développement de la Nature par le Conseil communal en novembre 1999, les groupes de travail se sont mis à l'ouvrage pour réaliser des projets concrets et durables. Un cours d'ornithologie, organisé par les membres du groupe "Faune" en collaboration avec AVES, a permis à 50 participants de découvrir les oiseaux de notre région. Début avril, la conférence de Marc Knaepen mise sur pied par le groupe "Jardin nature admise" a rassemblé 120 amateurs. D'autres partenaires axent leurs projets sur les sentiers, sur les zones humides, sur la sensibilisation des habitants ou sur les paysages. Toute personne intéressée par le PCDN est la bienvenue pour rejoindre l'un ou l'autre groupe. L'environnement reste l'affaire de tous !

Renseignements :
Service Environnement -
Tél. : 087/325.355.

Fabriquer du compost... A la portée de tous !

Encore quelques semaines de patience pour tous les amateurs de compostage qui souhaitent un petit conseil avisé ! En effet, 15 Verviétois viennent de suivre une formation à cette technique pour répondre à vos questions et vous aider ainsi à fabriquer un précieux matériau pour vos plantations au départ de vos déchets organiques. Ces guides composteurs seront à votre service dès septembre 2000. Si vous souhaitez faire appel à eux, prenez contact dès à présent avec le Service Environnement de la Ville, qui relaiera votre demande - Tél. : 087/325.355.

22-23-24-25 juin 2000
Grande *braderie* à Verviers

Fidèle à la tradition, l'Echevinat du Commerce et les commerçants s'associent, cette année encore, dans l'organisation de la grande braderie en centre-ville. Comme chaque année, l'aspect festif et convivial de la manifestation en fera plus qu'un simple rendez-vous des bonnes affaires avant les départs en vacances. Elle coïncidera cette année avec l'ouverture du nouveau piétonnier avec son canal des Usines et son espace détente dont l'inauguration, le samedi 24, sera un événement qui renforcera l'aspect festif de la braderie et soulignera la nouvelle image de notre ville. Le vendredi soir, l'ouverture des commerces jusqu'à minuit sera animée par des ensembles musicaux. Le dimanche 25, dans tout le secteur, un festival des Terrasses attirera non seulement les amateurs de bonne chère, mais aussi les amis de la musique. Guitaristes, chanteurs et comédiens animeront les terrasses - espérons-le - ensoleillées et enthousiastes. Une fois de plus, la braderie sera le grand rendez-vous commercial et chaleureux de la région.

Renseignements: Echevinat du Commerce - Tél. : 087/325.217.

Lexique multilingue

Bienvenue, Welkom, Welcome, Wilkommen à Verviers !

L'accueil du client est, nous le savons tous, un des atouts majeurs du commerce de détail. Dans une région comme la nôtre, située au carrefour de la Belgique, de l'Allemagne et des Pays-Bas, cet accueil se doit d'être multilingue. C'est pourquoi l'Echevinat du Commerce, en collaboration avec l'asbl Gestion Centre-Ville, a édité un lexique multilingue.

Ce lexique se veut un outil de promotion commerciale de notre ville bien sûr, mais aussi un signe vis-à-vis de nos clients étrangers. Le signe qu'ils sont les bienvenus chez nous. A l'heure de l'Europe, cela paraît à la fois naturel et indispensable.

Un groupe de personnes a contribué à l'élaboration de ce lexique qui constitue un bel exemple de collaboration réussie entre les pouvoirs publics et différents acteurs économiques. Cet outil pourra être diffusé dans tout l'arrondissement et même au niveau de la Province et sera, espérons-le, un élément important du renouvellement de l'image de marque de notre ville.

Le lexique est, dès à présent, disponible à l'Echevinat du Commerce de la Ville - Tél. : 087/325.217.

Elections communales

Le vote pour tous les Européens !

Le dimanche 8 octobre prochain auront lieu les élections communales belges. Pour la première fois, tout citoyen d'un Etat membre de l'Union européenne résidant en Belgique pourra y participer. Une inscription sur la liste des électeurs est toutefois nécessaire. Celle-ci doit s'effectuer avant le 1er août 2000 au service des Affaires électorales de la Ville de Verviers en se présentant personnellement. Cette démarche est absolument gratuite.

Attention ! Les personnes qui s'étaient inscrites pour les dernières élections européennes doivent se réinscrire pour les prochaines élections communales.

Pour pouvoir participer à ce scrutin, il est impératif de remplir certaines conditions :

- au 1er août 2000 :

1/ posséder l'une des nationalités suivantes: allemande, anglaise, autrichienne, danoise, espagnole, finlandaise, française, grecque, irlandaise, italienne, luxembourgeoise, néerlandaise, portugaise, suédoise

2/ être inscrit aux registres de la population de votre commune, ainsi qu'au registre national;

- au 8 octobre 2000 :

1/ être âgé(e) de 18 ans au moins;

2/ ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale en Belgique, entraînant la suspension ou l'exclusion du droit de vote.

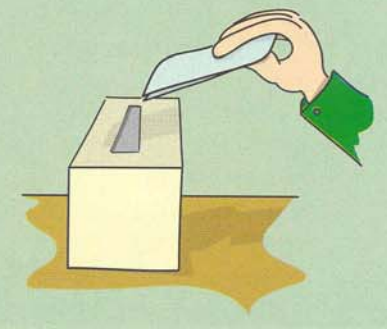

Le fait de s'inscrire n'entraîne pas la perte de droits nationaux et notamment le droit de vote dans le pays d'origine. Toutefois, la personne inscrite sur la liste des électeurs aura l'obligation de se présenter au scrutin du 8 octobre 2000, sous peine des mêmes sanctions que celles prévues par la loi électorale pour les citoyens belges.

Le bureau des Affaires électorales est accessible place du Marché, 55 (1er étage) du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Tél. : 087/325.232.

Attention ! Le bureau des Affaires électorales est sur le point de déménager rue des Martyrs, 45 (ancienne Banque nationale). En raison de l'aménagement des services, la date exacte n'est pas encore fixée. Un conseil : avant de vous rendre au bureau des Affaires électorales, demandez où celui-ci est situé au 087/325.325.

Patrick Guns

Dompteur du Pont-aux-Lions

Professeur de sculpture à l'Académie des Beaux-Arts de la Ville de Verviers, Patrick Guns est l'artiste qui a réalisé les deux lions en bronze qui veilleront bientôt sur le nouveau piétonnier du centre-ville. Rencontre avec celui qui va rendre au Pont-aux-Lions une partie de ses symboles.

Pour évoquer de manière fidèle le passé du Pont-aux-Lions, la Ville y a reconstitué l'image de l'ancien canal des usines. Précédemment appelée canal du Moulin, cette voie d'eau était enjambée par un pont sur lequel au moins une colonne gothique supportait un lion en pierre polychrome, entre 1562 et 1794. C'est ce lion, aujourd'hui conservé au musée des Beaux-Arts et de la Céramique rue Renier, qui a servi de modèle à Patrick Guns pour réaliser les deux fauves qui trôneront prochainement dans le piétonnier.

Canal V : Les deux lions que vous avez sculptés sont-ils identiques au modèle ?
Patrick Guns : *Ils n'ont pas été moulés sur la pièce originale donc ne sont pas identiques. Mais ils ont été surdimensionnés afin de permettre une meilleure lisibilité dans l'espace urbain. Ils restent cependant visuellement fidèles à la pièce originale.*

Canal V : Quelle technique avez-vous utilisée pour les réaliser ?
P.G.: *La technique de la cire perdue. Soyons concis : d'abord réalisée en terre, la pièce est ensuite moulée. Dans ce moule est coulée de la cire. Cette cire à nouveau moulée est placée au four jusqu'à évaporation. C'est dans le vide laissé qu'est enfin coulé le bronze en fusion.*

Comme celui qui ornait le Pont-aux-Lions du 16e siècle, les lions réalisés par Patrick Guns tiennent les armoiries d'Erard de la Marck, Prince-Evêque de Liège au 16e siècle. (exemplaire en terre, atelier A. Mignon, Dison)

Canal V : Ces oeuvres rencontrent-elles votre conception de la sculpture ?
P.G. : *Je suis professeur de sculpture donc capable d'apprécier diverses propositions. Néanmoins le champ de la sculpture n'est pas réductible. Ni à une matière ou un matériau ni à un statut académique et commémoratif. Elle aborde essentiellement, dans un esprit de décloisonnement, les interactions entre les notions d'espace et de volume (vide et plein) à travers diverses disciplines plastiques. Chacun possède un sens de l'espace, sans formation préalable ni prérequis. L'enseignement concerne plutôt son développement à travers déconstruction, culture du doute et du droit à l'erreur. Donc plutôt un savoir-être. Tout en déplorant une certaine tiédeur face à l'art urbain contemporain, je suis néanmoins heureux d'avoir participé au projet.*

CONCOURS

Verviers et son commerce : vers un nouveau dynamisme !

Avec l'arrivée de l'été, l'inauguration des travaux du centre-ville et la traditionnelle grande braderie, c'est l'occasion idéale pour (re)découvrir Verviers et ses commerces.

Partez à la découverte de votre Ville et de ses commerces avec votre appareil photo, nous organisons un grand concours ouvert à tous sur le thème " Verviers et son commerce : vers un nouveau dynamisme " !

C'est simple : profitez de l'été pour prendre des photos sur le thème proposé. Une idée originale, un angle de vue surprenant ? Fixez le tout sur pellicule et envoyez vos photos N/B ou couleurs (avec le talon ci-dessous) au service Information de la Ville de Verviers, 55 place du Marché à 4800 VERVIERS avant le 8 septembre.
Un jury de professionnels désignera le gagnant qui remportera un prix de valeur.
Règlement du concours et renseignements complémentaires : 087/325.262.

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

TEL. : .....

Les *reconnaissez*-vous ?

En fréquentant tous les jours un endroit dont la physionomie vient de changer totalement, on finit par ne plus se souvenir de son aspect d'antan. Gros plan sur trois lieux-clés du centre de Verviers pour un "avant-après". Etonnant parce que parfois assez radical.

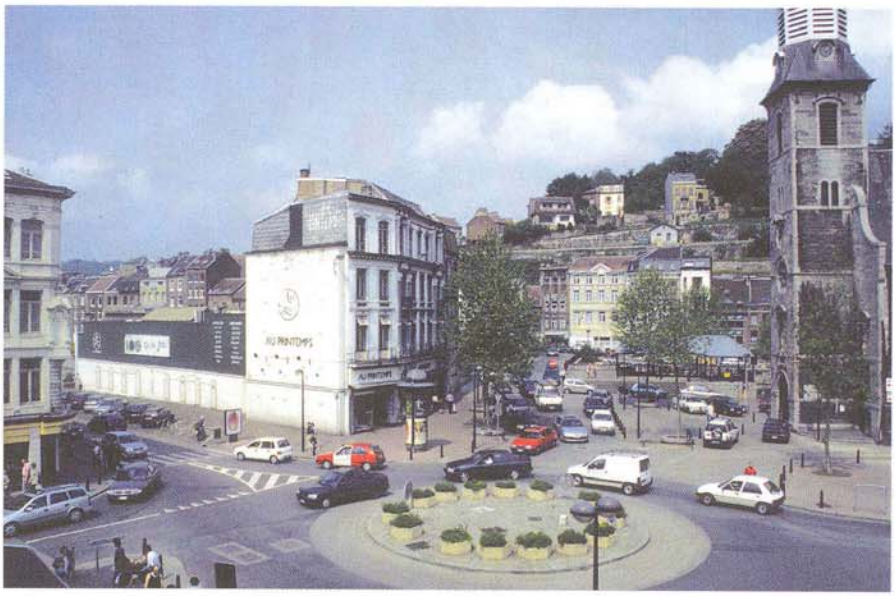

Place du Martyr. *Menée par la Ville, cette transfiguration de la place du Martyr et le nouveau rond-point ont permis la création d'un double axe est-ouest, accessible dans les deux sens de circulation, dans la partie nord de l'hypercentre. Cet aménagement a également pour fonction de sécuriser en ralentissant le trafic, d'accorder davantage de place aux piétons, aux terrasses, à la qualité de la vie, tout en maintenant un parcage, important, nécessaire et rotatif.*

Place de la Victoire. *Cette entrée principale de la ville a été complètement transformée grâce au MET (Ministère de l'Equipement et du Transport de la Région Wallonne). La nouvelle configuration, que ce soit au niveau de la fluidité du trafic, de l'esthétique ou de la convivialité, a enfin fait "sauter" cet horrible bouchon qui, depuis des dizaines d'années, bloquait notre ville aux heures de pointe et qui, au fur et à mesure que le nombre de véhicules s'accroît (il continue à augmenter chaque année) devenait de moins en moins praticable.*

Crapaurue. *En combinant site propre TEC et mise à sens unique montant pour les autres usagers de la route, la Ville a supprimé le caractère " transitaire " de cette artère verviétoise. Une réduction de trafic qui a réconcilié cette dernière avec les piétons, bien plus nombreux pour le développement de l'accueil et des commerces.*

Le *sens* des réalités

Parce qu'un bon plan vaut mieux qu'un long discours, voici tous les secrets des sens de circulation désormais d'application au centre de Verviers. Un plan placé au centre de ce bulletin communal. Il se détache donc facilement. Potassez-le, affichez-le éventuellement pour mieux visualiser un itinéraire et circuler sans perdre de temps. Au premier abord, cela vous paraîtra un peu compliqué. Mais quand vous en aurez saisi "la clef", vous constaterez que c'est simple et pratique.

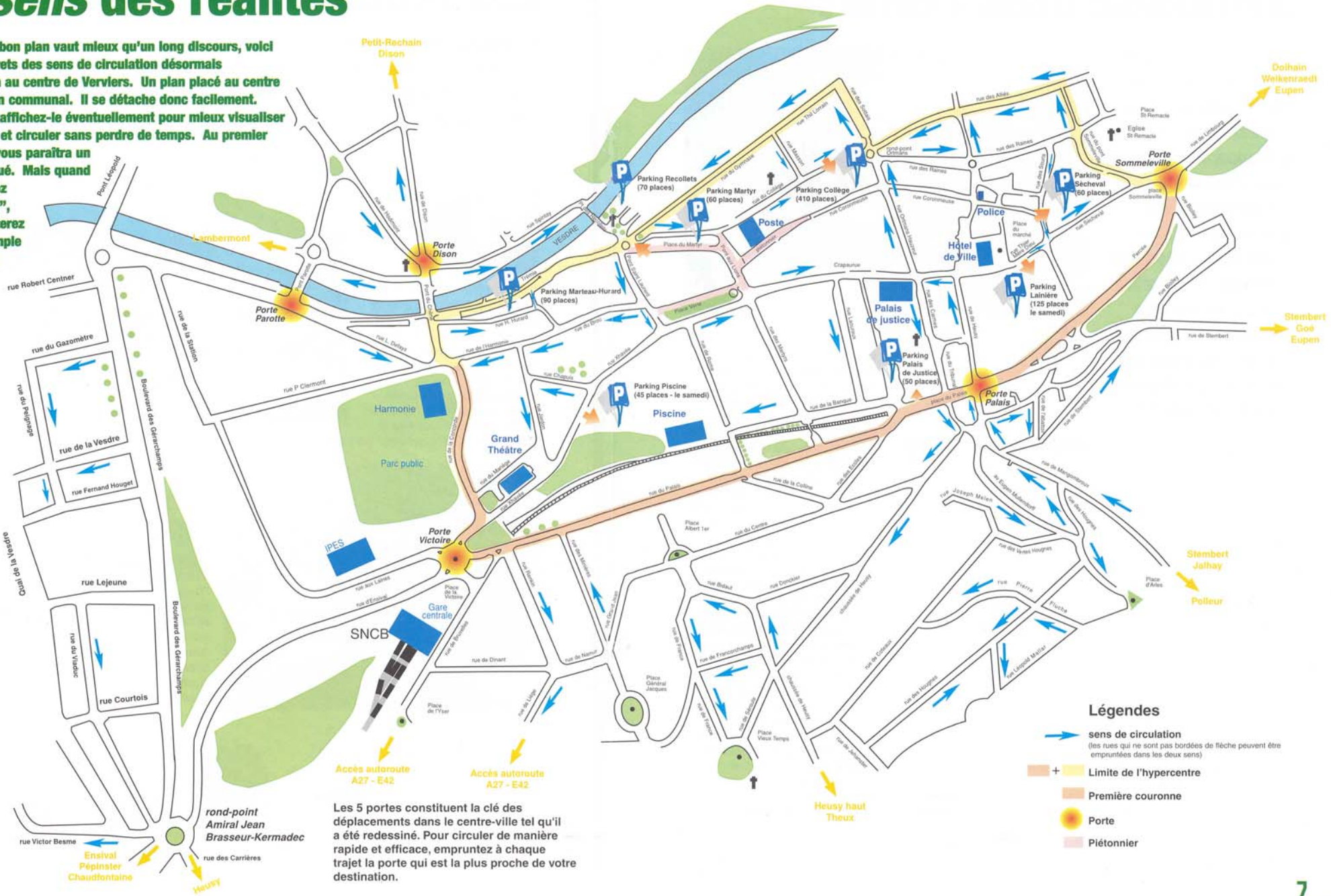

Les 5 portes constituent la clé des déplacements dans le centre-ville tel qu'il a été redessiné. Pour circuler de manière rapide et efficace, empruntez à chaque trajet la porte qui est la plus proche de votre destination.

Symbiose dans l'effort

Si le centre de Verviers, au fur et à mesure de la finalisation des phases de travaux, se révèle tel qu'il apparaît aujourd'hui, c'est parce que des hommes et des femmes ont pu s'entendre dans l'intérêt de notre ville. C'est grâce à un travail mené en synergie entre tous les acteurs concernés que tout cela s'est réalisé : "l'union fait la force".

Le trafic sur la première couronne devra encore être allégé.

Partant du constat que pour favoriser le développement de Verviers il fallait rendre son centre plus attractif et plus moderne, des représentants de la Ville, du Ministère wallon de l'Equipement et des Transports (MET) et du TEC se sont associés dès le départ. La nécessité de réguler le trafic différemment et de repenser le stationnement les a rapidement poussés à se tourner vers un interlocuteur spécialisé dans le domaine. Il a été choisi après un appel ouvert à toutes les firmes; son expérience et ses compétences ont dicté le choix : Transitec qui, après Verviers, a été appelé aussi par Liège, Namur et bien d'autres villes belges.

Sur base du travail fourni par cette société, après avoir consulté les usagers et avec l'aval d'un conseil communal plusieurs fois consulté, les travaux ont pu commencer. Et c'est là que la collaboration entre les différents intervenants a dû être totale. En effet, les chantiers sur les voiries "régionales" étaient orchestrés par le MET et ceux sur les voiries "communales" par la Ville. La mise en œuvre s'effectuait via une convergence de subsides, parfois en collaboration avec le TEC pour les chantiers intégrant des sites propres aux bus. Tout cela en préservant une possibilité de circuler en ville malgré la multiplicité et l'importance des chantiers.

Implication totale

Il était inévitable que la fluidité de trafic n'ait pu toujours être aisée pendant les travaux. Mais cependant, des efforts multiples et constants ont été faits pour tenter de minimiser les désagréments liés à cet énorme chantier. La Ville s'est impliquée totalement. En particulier ses services techniques, des travaux, de l'urbanisme et la police. L'effort a également été financier. Mais grâce à des ressources exceptionnelles et des subsides spécifiquement accordés, aucun effort supplémentaire n'a été sollicité auprès du citoyen Verviétois. A l'heure actuelle, le chantier a coûté environ 315 millions de francs. La Ville a effectué des travaux pour 112,1 millions de francs et le MET pour 244 millions (montant comprenant certains travaux non encore réalisés). La SRWT a supporté une partie de ces montants pour les sites propres TEC : 10,58 millions de francs (HTVA). Aujourd'hui, les grandes options du plan de circulation sont en place. Elles écartent le transit pur, envahissant et inutile au bénéfice du visiteur, du client et de l'habitant. Elles privilégient les transports en commun et optimisent les espaces parking par une rotation accélérée. Elles améliorent aussi la qualité de la vie en ville. A cet égard, le nouveau piétonnier du Pont-aux-Lions symbolise particulièrement bien l'attractivité du centre, sa position lui permet d'irriguer les points commerciaux stratégiques que sont les deux places, la rue Crapaurue, la place de l'Hôtel de Ville, la rue du Collège ainsi que les rues du Brou et de l'Harmonie, Xhavée et tous les lieux environnants. Ce piétonnier sera l'axe central de la diffusion économique et sociale de notre centre urbain. Les travaux dans l'hypercentre étant terminés, il reste maintenant à alléger le trafic encore trop lourd sur la première couronne (Sommeleville-Percée-Palais-Concorde) et, pour ce, favoriser l'utilisation du ring, pour les poids lourds particulièrement. Un premier pas sera franchi sous peu avec l'installation de feux "intelligents" capables de réguler le trafic en fonction du nombre de véhicules venant dans chaque sens : on commencera par la place du Palais; les autres aménagements seront effectués d'ici 2002 sur l'ensemble du ring. Enfin, un axe aisé, sûr et confortable sera utilisable entre l'autoroute et les Surdents, dont le carrefour sera également aménagé.

9 et 10 septembre 2000

Le *patrimoine* au fil de l'eau

La XIIe édition des Journées du Patrimoine aura lieu le week-end des 9 et 10 septembre prochains sur le thème "Itinéraires au fil de l'eau". Pour Verviers, capitale wallonne de l'eau et ville phare de Wallonie, ce thème est une occasion unique pour mettre en valeur ses spécificités liées à l'eau, et donc à notre passé lainier.

L'Association des Guides de l'Arrondissement de Verviers organise, comme les années précédentes, des circuits pédestres commentés, orientés plus particulièrement vers le thème de l'eau (parcours le long de l'ancien canal des usines, circuit des fontaines, circuit du traitement de l'eau, balade dans la Promenade des Récollets, découverte du Grand Vivier). Sont également organisées, en collaboration avec des guides-nature, des balades à la découverte des zones humides et des sites naturels dignes d'intérêt.

Au Centre Touristique de la Laine et de la Mode, en plus du parcours-spectacle, deux expositions sur le thème de l'eau, dont une s'adressera plus particulièrement aux enfants.

Au Musée des Beaux-Arts : une exposition sur la construction du barrage de la Gileppe.

A l'Académie des Beaux-Arts : une exposition de photos réalisées par les élèves.

D'autres animations créeront une ambiance festive dans les rues de notre bonne ville : visites guidées, animations, démonstrations à la piscine communale; concert de l'East Belgian Jazz Band organisé par l'asbl "Un parc dans la Ville", au kiosque de l'Harmonie le samedi à 19h; animations sportives diverses, …

Les spectacles du samedi et du dimanche soir constitueront les points d'orgue de ces Journées du Patrimoine.

Le Centre Culturel Régional proposera, le samedi 9 septembre à 21h30, en présence du ministre chargé du patrimoine, un spectacle de rue sur le thème de l'eau. Il démarrera en Terre Hollande, passera par la rue des Raines, pour se terminer place Saint-Remacle.

Le dimanche 10 septembre à 17h,

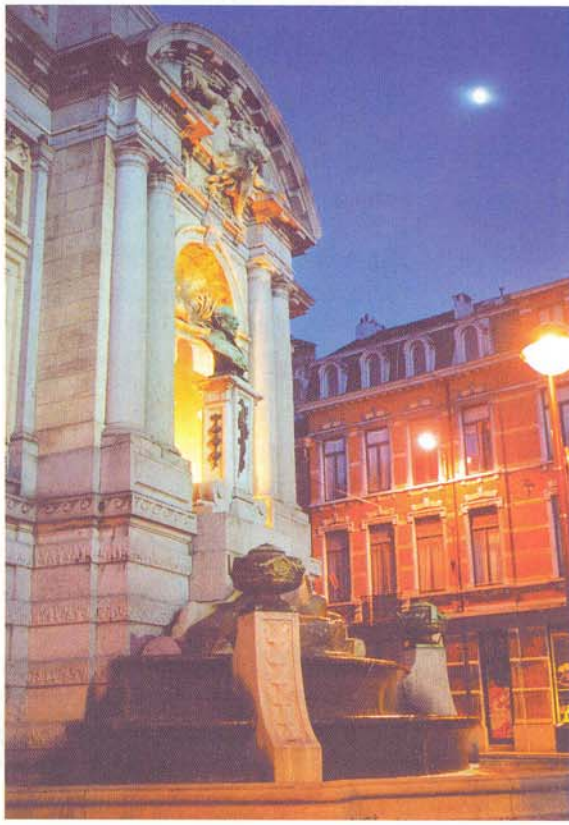

Elément incontournable du circuit des fontaines : la fontaine Ortmans.

M. Guido Jardon présentera "Ensemble Titanic", un voyage musical au fil de l'eau, au moyen de musiques de 1850 à 1930 jouées par un orchestre à cordes et accompagné de deux chanteuses. Ce spectacle se tiendra place du Martyr.

La Région wallonne éditera, comme chaque année, une brochure reprenant toutes les activités de ce week-end. Elle sera disponible dès le mois d'août à la Maison du Tourisme et au Centre Culturel Régional.

Renseignements :
Service des Affaires Culturelles -
Tél. : 087/325.296.
Maison du Tourisme :
rue de la Chapelle, 30 -
Tél. : 087/307.926.
Centre Culturel Régional :
rue des Artistes, 2 -
Tél. : 087/393.030.

Le médiateur fédéral
Un pont entre le citoyen et l'administration

Afin de comprendre quel est le rôle du médiateur fédéral, comment introduire une plainte auprès de lui, quels sont ses pouvoirs, etc., une brochure d'information a été réalisée. Cette brochure peut être obtenue gratuitement auprès du Collège des médiateurs fédéraux,

par écrit : rue Ducale, 13 -
1000 Bruxelles
par fax : 02/289.27.28
par e-mail : mail@mediateurfederal.be

Centre Culturel

Saison 2000-2001 au *CCRV*

Dès à présent, les amateurs peuvent réserver leurs billets pour les spectacles programmés au Grand-Théâtre. Sont d'ores et déjà à l'affiche : 14 voyages extraordinaires avec l'Exploration du monde, le cycle de l'Orchestre Philharmonique de Liège, des représentations pour les amateurs d'opérettes, sur le plan théâtre : Claude Brasseur, Maurice Rich et beaucoup d'autres dans des pièces exceptionnelles. Sans oublier Perry Rose, Les Gauff'au suc, etc. Bref, une saison pleine de grands moments et de surprises !
En parallèle, l'équipe d'animation a concocté un programme d'éducation permanente de grande envergure.
Informations au 087/39.30.30, du lundi au vendredi de 10 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

L'été côté plaines

Du 3 juillet au 31 août, les plaines de jeux communales verviétoises seront ouvertes et animées les jours ouvrables de 8h30 à 17h :

- plaine DERU, rue Fontaine au Biez à 4802 Heusy;
- plaine d'ENSIVAL, chemin du Bassin à 4800 Ensival;
- plaine des TOURELLES, rue de Grand Rechain à 4800 Petit-Rechain;
- plaine PELTZER, rue de la Concorde à 4800 Verviers.

De plus, une garderie est organisée dans quatre écoles dès 7 heures pour les enfants dont les parents travaillent :

- pour la plaine Peltzer : **école communale du Centre,** rue Ortmans Hauzeur à 4800 Verviers;
- pour la plaine d'Ensival : **école communale d'Ensival,** rue Snoeck à 4800 Ensival;
- pour la plaine des Tourelles : **école communale de Petit-Rechain, rue N. Arnold à 4800 Petit-Rechain;**
- pour la plaine Deru : **école communale de l'Est, rue des Hospices à 4800 Verviers.**

Bon à savoir

- Ces plaines sont accessibles à tous les enfants en âge d'école maternelle ou primaire.
- Une participation aux frais est demandée. Elle est de 60 francs par enfant et par jour, avec un maximum de 150 francs pour les familles de trois enfants et plus.
- Un service de bus, suivant l'itinéraire ci-après, transporte les enfants à la plaine Deru : 8h15 : rue des Hospices (école-garderie où les enfants sont accueillis dès 7h), place Saint-Remacle, Parvis Saint-Antoine, rue de la Chapelle (école), rue du Peignage (centre récréatif), rue Carl Grün (école), chemin Ma Campagne, école de Stembert centre, bas avenue Jean Lambert, stade de Bielmont, avenue de Spa - Rouheid. Idem pour le retour à partir de 17 heures à la plaine.
- Le potage est offert à midi.
- Une assurance est souscrite par la Ville contre les accidents.
- Aucune inscription préalable n'est nécessaire; il suffit de se présenter au chef de plaine dès son arrivée à la plaine.
- Les enfants peuvent venir à la plaine chaque jour ou selon leurs convenances.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'Echevinat des Affaires sociales, de la Famille et de la Jeunesse, place du Marché, 31 - 4800 Verviers.
Tél. : 087/325.290.

Ecoles

Année *scolaire* 2000-2001

Ecoles Communales de Verviers

Dans toutes les écoles communales de la Ville de Verviers, les inscriptions seront prises aux dates et heures suivantes :
- tous les jours de 8h10 à 12h et de 13h30 à 15h30 d'ici au 30 juin;
- le vendredi 25 août de 16h à 18h;
- le samedi 26 août de 10h à 12h;
- le lundi 28 août de 16h à 18h;
- les mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 août de 10h à 12h et de 16h à 18h;
- tous les jours à partir du mercredi 1er septembre.

Tous les directeurs d'école seront, en outre, à votre disposition à d'autres moments : un prospectus donnant toutes les précisions sera bientôt déposé dans votre boîte aux lettres personnelle.

Attention ! L'article 79 du décret "Missions de l'école" stipule que l'inscription dans un établissement d'enseignement primaire se prend au plus tard le premier jour ouvrable du mois de septembre. Cette obligation concerne toutes les écoles, sans exception. Par contre, l'inscription dans l'enseignement maternel reste possible toute l'année.

Renseignements :
Bureau de l'Instruction Publique, tous les jours ouvrables de juillet et d'août de 8h à 12h et de 13h30 à 16h.
Tél. : 087/325.265 ou 325.266.

Enseignement supérieur à Verviers
De la *mode* à *l'emballage*

Institut supérieur Pédagogique et Economique
(Haute Ecole Charlemagne - Implantation de Verviers)
rue des Wallons, 44 - 4800 Verviers
Tél. : 087/332.947 - fax : 087/337.249
Options :
- *Instituteur(trice) primaire;*
- *Graduat en gestion hôtelière;*
- *Graduat en secrétariat de direction.*

Institut supérieur industriel
(Haute Ecole Charlemagne - Implantation de Verviers)
rue de Séroule, 8 - 4800 Verviers
Tél. : 087/292.740 - fax : 087/231.423
Options :
- *Candidature Ingénieur industriel polyvalent;*
- *Ingénieur industriel en textiles techniques;*
- *Ingénieur industriel en emballage et conditionnement;*
- *Graduat de technologue de laboratoire médical.*

Institut Sainte Claire
(Haute Ecole ISELL)
rue Sècheval, 34 - 4800 Verviers
Tél. : 087/300.092 - fax : 087/350.904

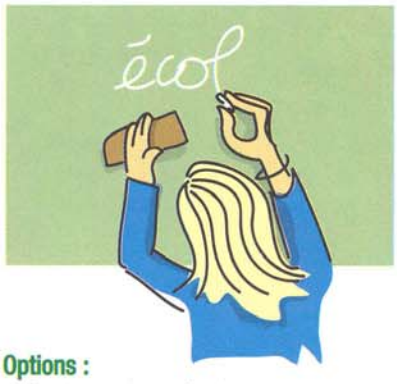

Options :
- *Graduat en secrétariat de direction/langues;*
- *Régendat en habillement;*
- *Graduat en mode, conception technique et stylisme.*

Haute Ecole Rennequin Sualem
rue aux Laines, 89 - 4800 Verviers
Tél. : 087/331.980 - fax : 087/331.980
Option :
- graduat en Bureau de dessin et organisation en construction.

Ecole d'Infirmières
(Haute Ecole André Vésale - Implantation de Verviers)
avenue Peltzer, 40 - 4800 Verviers
Tél. : 087/291.040 - fax : 087/221.689
Option : graduat en infirmerie.

Académie et Conservatoire : inscriptions

Les inscriptions à l'Académie des Beaux-Arts se feront à partir du lundi 4 septembre, du lundi au vendredi de 18h à 19h30. Pour les élèves de 12 ans et plus, se munir d'une carte d'identité. Gratuité pour les élèves de 6 à 12 ans inscrits dans un enseignement fondamental reconnu. Minerval pour les plus de 12 ans; différentes exemptions possibles.

Renseignements au 087/224.542.

Le Conservatoire procédera aux inscriptions des élèves de l'année scolaire 2000-2001 dès le 1er septembre 2000 à partir de 15 heures. Gratuité pour les élèves de moins de 12 ans; nombreuses exemptions au-delà de 12 ans.

Renseignements au Conservatoire (087/335.252 ou 337.690) en semaine de 14 h à 18 h et le samedi de 9h à 15h.

L'heure du *plongeon*

Piscine de Verviers (C.C.S.S.N.) :
rue Xhavée - 4800 Verviers.
Tél. : 087/338.739.

Horaire en semaine :
le matin : de 7h45 à 13h15;
l'après-midi : lundi et jeudi : 13h30 à 18h;
mardi et vendredi de 13h30 à 19h;
mercredi de 15h à 18h30;
samedi de 15 à 19h;
en soirée : mardi de 20h45 à 22h;
jeudi de 21h15 à 22h30;
dimanche : de 10 à 13h.

Tarifs :
bain adulte : 65 francs;
bain enfant : 55 francs.
Carte de 10 bains (valable 2 mois) :
adulte : 600 francs;
enfant : 500 francs.
Abonnement pour 60 bains (valable 8 mois) : adulte : 2.900 francs;
enfant : 2.400 francs.

Bassin de natation d'Ensival :
rue Préry - 4800 Ensival.
Tél. : 087/221.578.

Heures d'ouverture :
du 1er juillet au 31 août 2000 :
de 13h30 à 19h.

Tarifs :
adultes: 55 francs;
enfants: 45 francs, visiteurs: 30 francs.
Abonnement :
pour 30 bains : adultes : 1.000 francs;
enfants : 650 francs.

Piscine de Mangombroux :
avenue Reine Astrid, 194 -
4802 Heusy. Tél. : 087/220.472.

Heures d'ouverture :
tous les jours du 1er juillet au 31 août de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30;
le dimanche, jusqu'à 18h.

Tarifs :
enfants (jusqu'à 12 ans) : 35 francs;
adultes : 50 francs.

Journée Découverte Entreprises à Verviers

Participez, la Ville vous soutient !

Le dimanche 1er octobre prochain aura lieu la 7e édition de la Journée Découverte Entreprises. Cette année, la Ville de Verviers a décidé de participer en aidant financièrement les entreprises verviétoises désireuses de s'inscrire. Créé en 1994 en Wallonie, l'événement a, depuis 6 ans, ouvert les portes de 670 entreprises à plus de 1,9 million de visiteurs. L'intérêt de cette journée croît d'année en année puisque cette année près de 220 entreprises ouvriront leurs portes au grand public afin de montrer leur savoir-faire et leurs activités.
Le concept de cette journée est de présenter aux visiteurs des réalités économiques différentes, des savoir-faire variés et tout type d'entreprises. On retrouvera ainsi des entreprises de toute taille : unipersonnelles, P.M.E., multinationales et de tout secteur d'activité : haute technologie, artisanat, intercommunales, sociétés d'informatique, menuiseries, imprimeries.

JOURNEE DECOUVERTE ENTREPRISES

Quelles motivations ?
"Permettre aux entreprises de communiquer efficacement avec leurs relations d'affaires, leurs prestataires de service et le grand public, mais aussi contribuer à la motivation des collaborateurs de l'entreprise", voilà l'objectif essentiel.

Quel encadrement ?
Grâce à l'aide apportée par l'organisation Découverte Entreprises, les entreprises participant à cette journée bénéficient d'un événement et d'une organisation où tous les aspects ont été pensés (guidance en matière d'organisation, matériel de promotion et d'organisation, vaste campagne médiatique, etc.).

Participez cette année et bénéficiez de conditions privilégiées dans le cadre de l'action menée avec la Ville de Verviers
Pour la 7e édition, la Ville de Verviers soutient cette initiative afin de promouvoir le développement de l'activité économique sur son territoire. A cet effet, elle prendra en charge une partie du coût de participation à l'événement, avec le soutien de la Région wallonne et du Feder.
Les entreprises qui occupent moins de 20 personnes se verront attribuer une aide correspondant à 50 % du coût de participation. Les entreprises occupant plus de 19 personnes et moins de 100 personnes se verront attribuer une aide correspondant à 50 % du coût de participation sachant que, au cas où le montant provisionné par la ville devait s'avérer insuffisant, ce pourcentage serait réduit à due concurrence.

Intéressé par cette démarche?
Participez vous aussi, mettez votre entreprise et vos collaborateurs à la une ! N'hésitez pas à prendre contact avec nous :
- Ville de Verviers, Cellule d'animation économique (Hugo GREGOIRE), place du Marché, 55 - 4800 Verviers - tél. : 087/221.162 - fax : 087/296.637.

- Journée découverte entreprises rue Terre à Briques, 29A - 7522 Tournai (Marquain) - tél. : 069/890.029 - fax : 069/890.020.

Un été de kermesses

Le calendrier des kermesses dans la commune :
Heusy ("Village en Fête") : du 17 au 20 juin
Stembert : du 21 au 25 juillet
Petit-Rechain : du 29 juillet au 1er août
Ensival : du 12 au 15 août
Lambermont : du 19 au 22 août
Verviers : du 2 au 10 septembre